
**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA PLAINE DE L'AIN**

SIEGE
143 rue du château
01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél : 04.74.61.96.40

DECISION DU PRESIDENT
N° D2024-104

Objet : Subventions liées à l'habitat pour la réalisation de travaux dans le cadre des aides à l'Habitat

LE PRESIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n° 2018-079 du 12 avril 2018 approuvant le lancement de la précédente OPAH ;

VU la délibération n° 2019-015 du 13 février 2019 approuvant la mise en place des aides pour les propriétaires dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique locale ;

VU la délibération n° 2023-108 en date du 25 mai 2023 apportant une modification des aides durant la période transitoire entre les deux OPAH ;

VU la délibération n°2023-150 en date du 6 juillet 2023 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière des subventions liées à l'habitat dans le cadre de l'OPAH ou du programme « Habiter Mieux » ;

VU la délibération n° 2023-296 approuvant le lancement de la nouvelle OPAH pour la période 2024-2027 ;

- DECIDE d'attribuer une aide en faveur des propriétaires occupants et bailleurs ci-dessous pour la réalisation de travaux de réhabilitation globale, d'autonomie et de précarité énergétique :

Dans le cadre de la nouvelle OPAH :

- Une aide de 3 000 € pour le dossier de M. MONTEIRO Antoine – 01230 SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY
- Une aide de 3 000 € pour le dossier de M. VUILLEROD Yves – 01680 LHUIS
- Une aide de 3 000 € pour le dossier de Mme DURAFOUR Audrey – 01150 SAULT-BRENAZ
- Une aide de 1 500 € pour le dossier de M. PASSAQUET Pierre – 01500 AMBUTRIX
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de Mme DE BAILLIENCOURT Lyliane – 01680 LOMPNAS
- Une aide de 2 000 € pour le dossier de Mme BERLION Marie-Antoine – 01800 SAINT-MAURICE-DE-GOURDANS

.../...

- Une aide de 1 500 € pour le dossier de M. DONGUY Gilbert – 01150 VAUX-EN-BUGEY
- Une aide de 897 € pour le dossier de Mme FALCON Dominique – 01150 SAINTE-JULIE
- Une aide de 769 € pour le dossier de M. DULUYE Aimé – 01150 CHAZEY-SUR-AIN
- Une aide de 3 000 € pour le dossier de Mme PERRIER Christelle – 01800 BOURG-SAINT-CHRISTOPHE
- Une aide de 522 € pour le dossier de M. BUCHARD Jean-Claude – 01640 L'ABERGEMENT-DE-VAREY
- Une aide de 1 492 € pour le dossier de M. THEVENET DUFRESNE Jean-Pierre – 01800 JOYEUX
- Une aide de 1 052 € pour le dossier de Mme FAEDO Nicole – 01150 LAGNIEU
- Une aide de 3 000 € pour le dossier de M. KEMP Dougal – 01500 BETTANT
- Une aide de 3 000 € pour le dossier de M. CHARBONNIER Elie – 01230 SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY
- Une aide de 1 500 € pour le dossier de Mme COSTE Rozaire-Brigitte – 01800 MEXIMIEUX
- Une aide de 1 208 € pour le dossier de M. MOLLARD Jean-Louis – 01800 MEXIMIEUX
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de Mme RAVET Elodie – 01150 LAGNIEU
- Une aide de 1 500 € pour le dossier de M. PERRAUD Robert – 01800 PEROUGES

Dans le cadre de la Plateforme :

- Une aide de 1 500 € pour le dossier de M. LIRIA Thomas – 01680 LHUIS
- Une aide de 1 500 € pour le dossier de M. CHAUSSON Guillaume – 01800 VILLIEU-LOYES-MOLLON
- Une aide de 750 € pour le dossier de M. BORNARDO Grégory – 01800 CHARNOZ-SUR-AIN.

*En application du code général des collectivités territoriales,
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 21 novembre 2024*

Publiée le **25 NOV. 2024**

Fait à Chazey-sur-Ain,
le 21 novembre 2024.

Le Président
de la Communauté de communes

Jean-Louis GUYADER

